

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/07/2009

Réception par le Prefet : 06/07/2009

Publication : 10/07/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-10-2-7

Séance du vendredi 3 juillet 2009

CONVENTION DE PARTENARIAT 2008/2010 AVEC L'UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE SOUTIEN AU FONCTIONNEMENT ET A L'EQUIPEMENT DES ECOLES ET DES LABORATOIRES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n°2008-5-2-3 du 12 décembre 2008 relative au budget primitif du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide d'attribuer à l'Université de Haute-Alsace une subvention de fonctionnement totale de 62 851 €, à savoir :
 - 12 000 € pour l'Association de Développement de l'Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs Sud Alsace (ENSISA),
 - 14 000 € pour contribuer au financement d'une bourse de thèse de l'ENSISA,
 - 894 € pour le renouvellement du parc informatique du Pôle Agronomie et Agroalimentaire,
 - 5 500 € pour l'achat de licences supplémentaires pour la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines (FLSH),
 - 6 000 € pour l'exposition « Au fil des impressions, Texunion trait d'union » organisée par la FLSH,

- 1 457 € pour le renouvellement de travaux pratiques de chimie et de physique de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de MULHOUSE (ENSCMu),
 - 1 500 € pour le renouvellement du partenariat entre l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de COLMAR et les Universités de GIESSEN et de WUPPERTAL en ALLEMAGNE,
 - 6 000 € pour la poursuite du projet « évolution de l'équipement technologique » du Département Réseaux et Télécommunications de l'IUT de COLMAR,
 - 4 000 € pour l'organisation du Défi SGM 2009 par l'IUT de MULHOUSE,
 - 11 500 € pour l'opération de communication « diffusion de messages sur les radios locales » par l'UHA,
- ❖ Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F025, chapitre 65, nature 65737, fonction 23, opération 2009/F725/9999 du budget départemental,
- ❖ Décide d'attribuer à l'Université de Haute-Alsace une subvention d'investissement totale de 334 052 €, à savoir :
- 25 000 € pour le projet SING de l'ENSISA,
 - 5 043 € pour l'achat de matériel informatique pour le Pôle Commerce,
 - 25 000 € pour l'achat de matériel pour la Plate-Forme de Chimie Analytique commune à l'ENSCMu et à la Faculté des Sciences et Techniques (FST),
 - 12 650 € pour l'achat de matériel pour le Département Génie Biologique de l'IUT de COLMAR,
 - 14 100 € pour l'achat de matériel pour le Département Techniques de Commercialisation de l'IUT de COLMAR,
 - 9 000 € pour l'amélioration des conditions de travail à l'IUT de COLMAR,
 - 47 000 € pour l'acquisition d'un mouton pendule pour le Département Sciences et Génie des Matériaux et le Département Génie Mécanique et Productique de l'IUT de MULHOUSE,
 - 15 000 € pour l'acquisition de matériel de vidéosurveillance par la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques (FSESJ),
 - 30 000 € pour l'acquisition de maquettes de travaux pratiques pour la Licence Pro Energies Nouvelles et Développement Durable de la FST,
 - 47 806 € pour l'acquisition d'équipements de chimie pour l'unité d'enseignement « chimie appliquée à l'environnement » de la FST,
 - 19 400 € pour l'acquisition de matériel informatique et scientifique pour la Licence Physique de la FST,
 - 14 053 € pour l'acquisition de matériel informatique pour le Service Informatique et Réseau de la FST,
 - 70 000 € pour l'acquisition de matériel pour le Service Informatique de l'UHA,

- ❖ Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F025, chapitre 204, nature 204178, fonction 23, opération 2009/F225/9999 du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions